

Demande de permis d'exploitation d'un établissement de transformation des viandes

présentée en vertu de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments* et de ses règlements

Nota :

- Remplissez toutes les parties. Veuillez noter que les demandes incomplètes ne seront pas traitées.
- Droit à acquitter pour une première demande — Le droit pour une première demande s'élève à 300,00 \$ (trois cents dollars).

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Type de demande *

Première demande Révision Raison *

Numéro de l'établissement (9999)
(le cas échéant)

1. Renseignements sur l'auteur de la demande

Dénomination sociale (le permis sera délivré sous la dénomination sociale de l'entreprise) *

Entreprise exploitée sous le nom de

Numéro d'identification de l'exploitation (le cas échéant)

Si vous remplissez l'un des critères d'exemption ci-dessous, vous n'avez pas besoin d'un numéro d'entreprise de l'ARC :

Exemption de l'obligation d'avoir un numéro d'entreprise de l'ARC

(Mon entreprise n'a aucun employé ou a un revenu brut inférieur à 30 000 \$. Par conséquent, je confirme que je n'ai pas l'obligation légale d'obtenir un numéro d'entreprise de l'ARC aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).)

Exemption pour motifs religieux

(Je confirme que, même si je suis tenu d'obtenir un numéro d'entreprise de l'ARC en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), je ne l'ai pas fait parce que j'ai la sincère conviction que cette démarche va ou irait à l'encontre de ma religion, ma croyance ou ma conscience.)

Numéro d'entreprise de l'ARC (9 chiffres) *

Nom de l'exploitant autorisé (l'exploitant est la personne qui est responsable et qui a le contrôle de l'exploitation d'un établissement de transformation des viandes) *

Prénom de l'exploitant autorisé *

Titre de l'exploitant autorisé

2. Renseignements sur l'établissement

Coordonnées du responsable

Nom *

Prénom *

Initiale du 2^e prénom

Titre

Numéro de téléphone *	Adresse électronique
poste	

Adresse municipale de l'établissement de transformation des viandes (adresse 911)

Numéro d'unité	Numéro de rue *	Nom de la rue *	Case postale
Numéro du service d'incendie		Numéro 911	
Ville		Province *	Code postal *

Adresse postale de l'établissement de transformation des viandes

Cochez si c'est la même que l'adresse municipale de l'établissement

Numéro d'unité	Numéro de rue *	Nom de la rue *	Case postale
Numéro du service d'incendie		Numéro 911	
Ville *		Province *	Code postal *

3. Renseignements sur la structure de l'entreprise

Nota : Aux termes de l'alinéa 6 (1) b) du Règl. de l'Ont. 31/05 la demande de délivrance ou de renouvellement d'un permis d'exploitation d'un établissement de transformation des viandes doit inclure la liste des noms de toutes les personnes, y compris les personnes morales, qui sont des exploitants de l'établissement. Le terme « exploitant » s'entend de quiconque a la responsabilité ou le contrôle de l'exploitation d'un établissement de transformation des viandes. Par ailleurs, si vous présentez une demande à titre de personne morale, vous devez soumettre une copie de vos « statuts constitutifs » au MAAARO avec votre demande.

L'alinéa 6 (1) d) exige que l'auteur de la demande fournisse tout renseignement ou document supplémentaire dont le directeur a besoin pour établir si la demande répond aux exigences de la Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments et de ses règlements.

Veuillez indiquer le type d'exploitant de l'établissement visé par la demande de permis : *
(cochez une (1) seule case)

- L'entreprise appartient à une personne **physique/propriétaire unique** qui en assure l'exploitation (inscrivez son nom dans le tableau ci-dessous)
- L'entreprise est la propriété d'une **société en nom collectif** qui en assure l'exploitation (inscrivez le nom de tous les associés dans le tableau ci-dessous)
- L'entreprise est exploitée par une **personne morale** (veuillez joindre une copie des « statuts constitutifs » à votre demande. Inscrivez le nom de tous les dirigeants, administrateurs et actionnaires)
- L'entreprise est une autre entité juridique (précisez)
(précisez)

Inscrivez les noms et titres de tous les propriétaires, associés, dirigeants, administrateurs ou actionnaires que vous avez indiqués plus haut et de toute autre personne qui aura le pouvoir d'agir en tant qu'exploitant dans l'établissement. *

Prénom et nom *	Titre *

Prénom et nom *

Titre *

4. Droit pour la présentation d'une demande

Le droit à acquitter pour une première demande s'élève à 300,00 \$ (trois cents dollars). Veuillez joindre un chèque de ce montant avec votre demande dûment remplie. Les chèques doivent être libellés au nom du ministre des Finances.

5. Déclaration

À l'exception des conditions énumérées à l'article 10 du Règlement de l'Ontario 31/05 de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments*, un permis pour exploiter un établissement de transformation des viandes n'est pas transférable. Le paragraphe 6 (2) du Règl. de l'Ont. 31/05 exige qu'une demande distincte soit présentée pour chaque emplacement où la personne entend exploiter un établissement de transformation des viandes et qu'une personne détienne un permis distinct pour chaque emplacement où elle exploite un établissement de transformation des viandes.

Je m'engage à fournir au directeur nommé en vertu de la Loi les détails de tous les changements aux renseignements fournis par écrit dans les 10 jours du changement. En soumettant la présente demande, je déclare que j'ai lu et compris les exigences de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments* et de ses règlements et que je m'engage à exploiter l'établissement de transformation des viandes d'une manière qui respecte les exigences de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments* et de ses règlements.

Je comprends et j'accepte que le gouvernement de l'Ontario puisse vérifier tout renseignement qui y est fourni afin de s'assurer de sa justesse et de son exactitude. Je comprends et j'accepte aussi que le gouvernement de l'Ontario peut utiliser tout renseignement fourni dans le présent formulaire à d'autres fins, comme la vérification, le contrôle d'autres renseignements que j'ai fournis au gouvernement de l'Ontario et la collecte de toute dette que je peux avoir envers le gouvernement de l'Ontario.

J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire de demande sont vrais et exacts autant que je sache. *

Nom de l'exploitant autorisé (prénom et nom) *

Titre

Date (aaaa/mm/jj) *

Tous les renseignements personnels et tous les documents justificatifs exigés pour cette demande sont recueillis et seront utilisés aux fins de confirmer l'admissibilité à obtenir un permis d'exploitation d'un établissement de transformation des viandes. Les demandes remplies et les questions concernant la collecte de renseignements et les documents doivent être envoyées directement au directeur nommé en vertu de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments*, Programme d'inspection des viandes, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, 1 Stone Road West, 5 North West, Guelph ON N1G 4Y2, 1-877-424-1300, courriel : ag.info.omafra@ontario.ca.

Les demandes dûment remplies et les documents justificatifs peuvent également être envoyés par la poste à l'adresse suivante : Le directeur nommé en vertu de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments*, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Programme d'inspection des viandes, 1 Stone Road West, 5 North West, Guelph ON N1G 4Y2.